

PROCES VERBAL DE SEANCE

La convocation du Conseil Municipal a été rédigée et distribuée le 14 décembre 2021 , avec l'ordre du jour suivant :

- 1.Élection du secrétaire de séance
- 2.Approbation du procès-verbal de la dernière séance
- 3.Service des eaux – décision modificatrice
- 4.Service des eaux - tarifs
- 5.Emprunt
6. Questions diverses

L'an deux mil vingt et un , le 20 décembre , à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Luc THOMAS.

M. BOUDET David

M. COLLIGNON Alexandre

Mme DELAVELLE Véronique

Mme LENDROIT Armelle

M. MAILLET David

M. PARDIEU Rémi

M. POIGNON Jacques

Mme SIMONIN Lucie

M. THOMAS Jean-Luc

M. VERGONI Luc

Procurations : M. CILAS Emile pouvoir à Jean-Luc THOMAS

Excusés :

Absents :

Nombre de Présents : 10

Nombre de Votants (présents + procurations) (suffrage exprimé) : 11

Nombre d'absents excusés :

Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : DELAVELLE Véronique

La séance est ouverte à 20h34

1. ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le/la secrétaire de séance est désigné(e) au début de chacune des séances du conseil municipal.
DELEVELLE Véronique est élue secrétaire de séance.

Vote : 11

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu du précédent conseil.

Vote : 11

3.SERVICE DES EAUX – Décision modificatrices

Monsieur le Président explique qu'il convient de prendre une décision modificatrice

Décisions modificatives - SERVICE DES EAUX FRESNOIS-LA-MONTAGNE - 2021 ***DM 1***

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Opération	Montant	Article(Chap) - Opération	Montant
6022 (011) : Fournitures consommables	-500,00		
6064 (011) : Fournitures administratives	-202,41		
701249 (014) : Revers. ag. eau redev. pollution d'origine domest.	702,41		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00

Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00
-----------------------	-------------	-----------------------	-------------

Vote :11

4.SERVICE DES EAUX – TARIFS

Monsieur le Président explique aux membres du conseil municipal qu'il convient de mettre à jour les tarifs du service des eaux qui seront effectifs au 01 janvier 2022 ;

- Prix de l'eau : 1.58 € le m3 jusqu'à 200 m3
- Prix de l'eau : 1.48 € le m3 au-delà de 200 m3
- Taxe de branchement annuel : 25.00 €
- Location annuelle du compteur : 6.00 €

Jacques POIGNON et Armelle LENDROIT s'abstiennent car ils ne comprennent pas pourquoi un tarif dégressif existe.

Vote : 9 Abstention : 2

5.EMPRUNT

Le nouveau trésorier est venu se présenter à Mr le Maire.

Le Maire en a profité pour lui exposer les projets de la commune qui ont été voté ainsi que les budgets prévisionnels des opérations.

Compte tenu du faible endettement de la commune et du taux actuel très bas des emprunts il nous conseil d'emprunter 150 000 € . Note CAF (capacité d'autofinancement) absorbera cela et nous en dégagerons quand même tous les ans.

Actuellement nous avons un emprunt de 150 000 € jusqu'en 2030 pour un taux de 2.09 % et un montant annuel de 11 675.16 €

Pour ce faire j'ai fait 2 simulations :

1ere simulation :

- Nouvel emprunt de 150 000 € sur 20 ans (2042) , taux de 0.84% montant annuel de 8 155.48

Nous aurions donc 2 emprunts pour un montant annuel de 19 830.64 / an

2eme simulation :

Je propose le rachat du prêt en court (taux d'intérêt élevé) et on engagerait qu'un prêt global de 240 707 € (150 000 + 90 707)

- Nouvel emprunt de 240 707 € sur 20 ans (2042), taux de 0.84 % , montant annuel de 13 087.20

Je pense que la simulation 2 serait plus pertinente car nous n'aurions que 1 412.04 en plus chaque année et surtout que cela nous permettra de maintenir une CAF (+ économie de charge de fonctionnement grâce aux travaux) comme on a actuellement ce qui permettra d'investir si besoin

Les élus décident de voter pour la simulation n° 2

Vote : 11

6.QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil discutera du montant de la taxe d'aménagement lors d'une prochaine réunion de conseil

- Projet d'aménagement des zones AU en cours de réflexion, l'étude du CAUE a été présentée

- Concernant les vœux du Maire, il convient d'attendre avant de fixer une date compte tenu de la situation sanitaire actuelle

- Le jury passera dans le village pour le concours d'illumination de Noël le jeudi 23 décembre. Il est composé de Rémy PARDIEU, Jean-Luc THOMAS, Alexandre COLLIGNON, Armelle LENDROIT et Lucie SIMONIN

La séance est close 21h46

*La secrétaire,
Veronique DECAVELLE
perlaquelle*

Le Maire, Jean-Luc THOMAS

Thomas

